



Conférence de Presse

Vendredi 28 février 2020 à 12h00

Salle du conseil

Rochefort Habitat Océan – 10 rue Pujos 17000 ROCHEFORT

Agrément de la société coopérative de coordination « Immobilière Terres Océan ».

Par arrêté de la Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales en date du 31 janvier 2020, la société coopérative de coordination « Immobilière Terres Océan » a été agréée. Cet agrément paru au Journal Officiel du 9 février 2020 est le premier délivré depuis la promulgation de la Loi ELAN sur le territoire national.

Après 18 mois de travail, de débats et de réflexions de la part des quatre organismes de logement social de Charente et Charente-Maritime, de leur gouvernance respective et avec l'appui de leurs collectivités de rattachement, « Immobilière Terres Océan » va pouvoir passer à la phase opérationnelle.

Cette société coopérative de coordination regroupant **Rochefort Habitat Océan, l'Office Public de l'Habitat de l'Agglomération de la Rochelle, la SEMIS de Saintes, l'Office Public de l'Habitat de l'Angoumois**, se veut avant tout être un outil d'aménagement et de mise en œuvre des PLH au service des collectivités et des territoires.

Les quatre bailleurs sociaux totalisent ensemble 18 900 logements répartis sur 2 départements et comptent 330 collaborateurs.

Il s'agit à présent de développer de nouvelles expertises, d'augmenter la production de logements neufs, de développer la vente Hlm et l'accèsion sociale à la propriété avec un objectif d'efficience économique.

Premières actions concrètes dès 2020 :

- Objectifs de production de 320 logements locatifs sociaux par an (soit 100 de plus qu'auparavant),
- Poursuite de la mise en cohérence et de la mise à jour du Plan Stratégique Patrimonial, (PSP) et de la Convention d'Utilité Sociale (CUS) à l'échelle des quatre organismes,
- Mise en œuvre d'une politique d'achat hors investissement immobilier (contrats d'assurance, prévoyance et assistance informatique notamment),
- À compter du 1er mars 2020 : mise à disposition de personnels pour le compte de la société pour assurer le secrétariat, la comptabilité et la communication. De même le développement de la commercialisation et le recrutement d'un prospecteur foncier viendront compléter l'action de la société.

S'agissant de la gouvernance, **Jean-Jacques Carré**, Directeur général de l'OPH de l'agglomération de La Rochelle, a été nommé président du directoire et **Roland Veaux**, Président de l'OPH de l'Angoumois, assure la présidence du Conseil de Surveillance.

Le budget de la société sera voté à l'occasion du Conseil de Surveillance du 28 février 2020 qui réunira ses 21 membres ainsi que les quatre Directeurs généraux qui composent le directoire.

En fin de séance les membres des différents groupes de travail impliqués dans le process de création de la société rejoindront les instances de gouvernance pour une photo de groupe afin de célébrer l'aboutissement d'un projet collectif amorcé voilà bientôt deux ans.

Une conférence de presse se tiendra en suivant à 12h00 au 10 rue Pujos à Rochefort, dans les locaux de Rochefort Habitat Océan, désigné comme étant le siège social administratif de la société.

Contact Immobilière Terres Océan :
Tél : 06 23 11 06 55
Mail : jchaumont@sc-ito.fr
Siège social : 10 rue Pujos 17300 ROCHEFORT